



Nos gants de protection en nitrile sont non poudrés, ambidextres et à usage unique. Ils sont certifiés Contact Alimentaire et destinés autant à la protection de l'opérateur qu'à celle du produit manipulé.

L'absence de latex évite les risques d'allergie propres au caoutchouc naturel.

Ces gants non poudrés sont plus confortables et plus performants que les gants poudrés, tout en étant aussi faciles à enfiler. Ils ne laissent pas de matière susceptible d'affecter la qualité du produit manipulé et minimisent tout risque allergène lié à la poudre. Les lavages répétés durant le cycle de production offrent un gant très propre sur ses 2 faces et d'une tolérance cutanée totale.

## ● Applications

- **Confort identique au gant latex, sans risque allergène.**
- **Utilisation en domaine soumis au règlement HACCP.**
- Mécanique de précision, peinture, électronique, mécanique légère, laboratoires, industries pharmaceutiques, cosmétique, optique.
- Travaux d'analyses produits chimiques et hydrocarbures, composites.

## ● Caractéristiques techniques

- Longueur manchette normale : 240 mm minimum.
- **AQL/NQA : 1,5 (norme ISO 2859-1).**
- Couleur : bleue et surface micro-texturée.
- **Excellente dextérité, grand confort et très bonne souplesse.**
- Épaisseurs : paume 0,07 mm - doigt 0,09 mm.
- **Force à la rupture : 9 N.**
- Manchette à bord roulé : résistance accrue lors du gantage.
- Élongation : 700 % minimum.
- Poids : 4,3 grammes +- 0,2 (taille M).
- Durée de conservation : 3 ans (recommandée).
- EN 420 : Dextérité : Niveau 5 (performance maximum).
- EN 374 - 2 : Résistance à la pénétration (eau et air).
- EN 374 - 3 : Résistance à la perméation chimique : niveau 6 (performance maxi), niveau 1.
- **Certifiés Contact Alimentaire.**

## ● Tailles et conditionnement

- Tailles disponibles : **S** (6/7) - **M** (7/8) - **L** (8/9) - **XL** (9/10)
- Boîte protectrice et distributrice de **100 gants** - carton de 10 boîtes.
- Identification immédiate de la taille et de la matière par marquage sur la boîte.
- Traçabilité par numéro de lot inscrit sur chaque boîte.

## ● Normes

- EN 420 : Gants de protection – Exigences générales et méthodes d'essai.
- EN 374 Partie 1 : Terminologie et exigences de performance.
- EN 374 Parties 2 et 3 : Résistance à la pénétration et à la perméation des produits chimiques.
- Directive 89/686/CEE relative aux EPI et au marquage CE.
- Règlement CE N° 1935/2004 Contact Alimentaire.

*Les E.P.I d'usage unique et d'hygiène jetables comprennent des tabliers, charlottes, masques, etc. Parmi ces EPI, seuls les gants doivent répondre à des normes, les autres équipements sont considérés comme de simples tenues de travail.*

*Nos gants sont exempts de phtalate. Afin d'éliminer la poudre, notre process de fabrication en ligne intègre un bain de chlorination doux et une polymérisation. Résultats : un gantage aisé, un effet satiné, un « grip » supérieur et une durée de vie augmentée.*

## ● Environnement

Le lavage des gants, afin d'éliminer la poudre, participe à une meilleure protection de l'environnement. Nos gants ainsi que leurs conditionnements sont en matériaux recyclables.